

**PROCES VERBAL**  
**de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**de l'ANAMACaP**  
**du 19 juin 2004**  
**Faculté de Médecine, 45, rue des Saints Pères**  
**PARIS Vème**

Présents ou représentés :

.....

*Le quorum étant requis, le Président déclare que l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.*

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 7 juin 2003.
- Compte-rendu financier visé par un expert-comptable Compte-rendu d'activités
- Aménagement du site Internet par le Docteur THURET : création d'un forum de discussion
- Divers

**ALLOCUTION D'ACCUEIL**

Le Président, Roland MUNTZ, remercie le Professeur CUSSENOT pour avoir facilité l'organisation de cette réunion à la Faculté de Médecine de la rue des Saints Pères à Paris ainsi que pour sa présence parmi nous.

Le Président salue les adhérents présents et fait part de nombreuses excuses et pouvoirs qui ont afflué au siège pendant la semaine. Il regrette et ne comprend pas le peu de participation dans la vie de l'association de la majorité des adhérents.

## **I) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 JUIN 2003**

Aucune observation ou demande de modification n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## **II ) COMPTE-RENDU FINANCIER**

Le Président donne lecture, en séance, du bilan de notre association établi par notre expert-comptable, le cabinet Michel LEVY de Strasbourg.

Les comptes annuels 2,5 fois supérieurs à ceux de 2002 se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	21 791 euros
- Chiffres d'affaires H.T. :	30 350 euros
- Résultat net comptable :	13 083 euros

Après lecture de ce rapport, il n'est formulé aucune observation. Les membres présents approuvent à l'unanimité les comptes et donnent quitus.

Une discussion s'instaure sur la recherche de disponibilités aux fins de financer le développement de l'association.

L'Assemblée Générale décide de maintenir le principe de la cotisation et de faire appel à la générosité des cotisants dans le montant de la cotisation.

## **III) COMPTE-RENDU D'ACTIVITES**

L'ANAMACaP a commencé un tour de France afin d'organiser dans chaque capitale régionale une réunion d'information avec les spécialistes locaux à destination du grand public.

La première a eu lieu à Strasbourg le 19 juin 2003. Trois autres sont programmées : en début d'année 2004 à Nancy ainsi qu'à Marseille et courant juin à Metz.

Ces réunions ainsi que la publicité dans les médias génèrent de nouvelles adhésions. A ce jour, nous pouvons compter plus de 200 membres adhérents à l'association.

Le Président Roland MUNTZ ainsi que le Vice-Président Jean MOREAU adhèrent à EUROPA UOMO, une coalition européenne des associations nationales de malades du cancer de la prostate.

Le Président Roland MUNTZ participe également à une organisation mondiale, PRONet, qui regroupe EUROPA UOMO + les USA-Canada + le Japon.

Une constatation s'impose : la France est en retard dans l'organisation et la représentation de la communauté des malades du cancer de la prostate. Pour ne prendre que l'exemple de l'Allemagne, l'association-sœur regroupe 9.000 adhérents et perçoit 200.000 euros par an de la Ligue contre le Cancer allemande pour financer ses activités.

#### **IV) AMENAGEMENT DU SITE INTERNET**

Un jeune urologue de l'Hôpital Saint-Louis, Rodolphe THURET, s'est proposé de rédiger la partie médicale et de diriger le forum de discussion.

Le Docteur Stéphane OUDARD du service de cancérologie de l'Hôpital Européen Georges Pompidou s'est proposé de rédiger la partie chimiothérapie.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Professeur Olivier CUSSENOT nous présente un exposé sur l'hormonothérapie qui est suivi de questions-réponses.

Le compte-rendu de cet exposé comme la communication sur le même sujet du Professeur CUSSENOT à l'Académie des Sciences est disponible au secrétariat.

Tous les participants se retrouvent pour déjeuner en commun dans une brasserie voisine.